

## VILLA SAINT-HILAIRE

Boulevard Antoine Maure

04 97 05 58 53

[bibliotheque@ville-grasse.fr](mailto:bibliotheque@ville-grasse.fr)

**Mardi, mercredi et vendredi** : 13h30 - 18h00

**Samedi** : 09h00 - 12h30 | 13h30 - 18h00

**P** Le mercredi après-midi, le samedi et pendant les vacances scolaires, un parking est mis à la disposition de tous gratuitement.

### INSCRIPTION

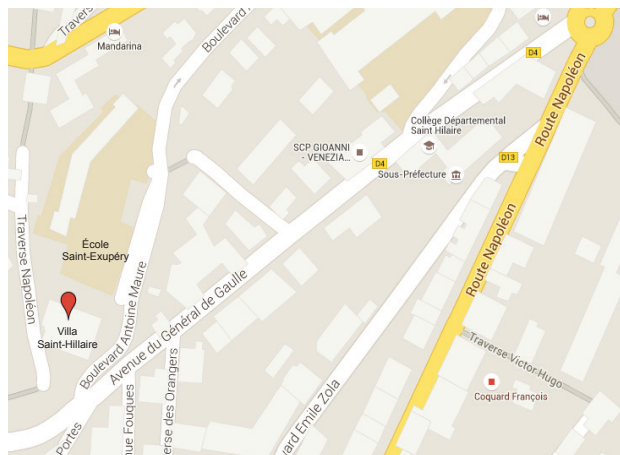
Elle est obligatoire, mais GRATUITE.

Sur notre site Internet, vous pouvez vous préinscrire en ligne et prendre connaissance de notre règlement intérieur.

### ACTION CULTURELLE

N'hésitez pas à consulter le programme de nos activités, accessible sur notre site Internet.

[www.bibliotheques.ville-grasse.fr](http://www.bibliotheques.ville-grasse.fr)



Coordonnées GPS : 43.655549.6.916776



## GUIDE PRATIQUE

### POURQUOI UNE GRAINOTHÈQUE ?

- Pour découvrir, partager et reproduire des variétés locales ou méconnues.
- Pour des semences adaptées à notre territoire.
- Pour apprendre à récolter soi-même ses graines.
- Pour échanger des savoir-faire.

## GRAINOTHÈQUE VILLA SAINT-HILAIRE CENTRE DE RESSOURCES MAISON, JARDIN & PAYSAGE



## QU'EST-CE QU'UNE GRAINOTHÈQUE ?

*Grainothèque* (nom féminin) : lieu destiné à conserver et à échanger des graines (*Le Robert*). Le concept de grainothèque a été lancé par l'association *Graines de Troc* à La Rochelle en 2012 et est entré dans l'édition 2016 du *Robert*.

- Une grainothèque est un espace collaboratif d'échanges de graines issues de cultures sans engrais chimiques et non hybrides F1.
- La grainothèque est basée sur le don et le troc entre jardiniers amateurs. Aucun échange commercial n'est possible.
- Des petits sachets de graines sont mis à disposition librement à la Villa Saint-Hilaire, Bd Antoine Maure à Grasse pour permettre ces échanges.

## EN UTILISANT LA GRAINOTHÈQUE, LE JARDINIER S'ENGAGE :

- à cultiver ses graines et à récolter lui-même les semences des plants obtenus.
- à alimenter à son tour la grainothèque.

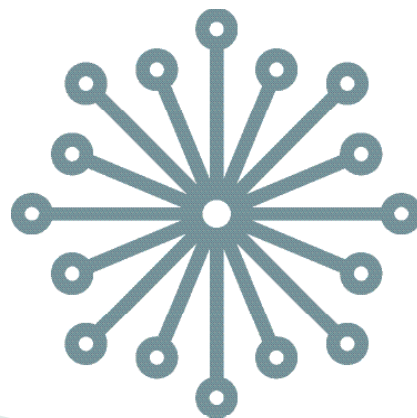
*Dans une démarche de conservation de la biodiversité de notre planète et de soutien aux semences paysannes, les graines échangées ne doivent pas être issues de semences hybrides industrielles (F1)*

## COMMENT UTILISER LA GRAINOTHÈQUE ?

Conditions pour profiter de la grainothèque :

Pour participer, c'est très simple ; il suffit de s'inscrire en vous présentant sur un des sites du réseau des bibliothèque-médiathèques de Grasse, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

L'inscription est gratuite et vous permettra de profiter de la grainothèque, mais également de l'ensemble des services du réseau.



## QUELLES GRAINES PARTAGER ?

Peuvent être déposées des graines de fleurs, légumes, plantes aromatiques et fruits.

Les graines doivent être récoltées dans un espace où aucun produit de traitement chimique n'est utilisé.

Aucune graine hybride F1 n'est admise. Il faut noter que la plupart de nos légumes, même bio, au marché, en AMAP, chez les fleuristes, sont souvent des hybrides F1 dont les graines donnent des plantes qui dégénèrent. Dans le doute, il est préférable de s'abstenir.

## COMMENT FAIRE SES GRAINES ?

Vous trouverez à la Villa Saint-Hilaire des ouvrages sur ce sujet, et des informations sur internet. En fonction des variétés, faire ses graines est :

- très facile pour les tomates, salades, haricots, fleurs annuelles
- facile pour la famille des courges
- plus compliqué pour les choux, les bisannuelles comme la plupart des légumes racines (carottes, betteraves, etc.)

Il est nécessaire de nettoyer et faire sécher les graines avant de les ensacher pour les déposer dans la grainothèque.